Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne: cadre pluriannuel pour 2013-2017

2011/0431(APP) - 13/12/2012 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 427 voix pour, 89 voix contre et 52 abstentions, une résolution législative sur le projet de décision du Conseil établissant un cadre pluriannuel pour l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne pour la période 2013-2017.

Le Parlement donne son approbation au projet de décision du Conseil en déplorant toutefois l'absence d'accord au sein du Conseil sur l'inclusion dans le nouveau cadre pluriannuel, de nouveaux domaines thématiques dont la coopération policière et la coopération judiciaire en matière pénale.